

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 494

Artikel: La jeunesse d'aujourd'hui et le vote des femmes : (suite et fin)

Autor: A. de M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

FÉNELON.

Ceux qui n'ont jamais
souffert ne savent rien ;
ils ne connaissent ni les
biens ni les maux ; ils
ignorent les hommes, ils
s'ignorent eux-mêmes.

AVIS IMPORTANT

À l'occasion de la Conférence Internationale de Zurich (26 février-1^{er} mars) la parution de notre prochain numéro sera avancée d'une semaine. Ce numéro portera donc la date du 27 février et le suivant celle du 20 mars seulement. Toutes nos correspondantes veulent-elles en prendre bonne note ?

Vers un progrès féministe en France

La diminution de l'incapacité civile de la femme mariée

Nos voisines et amies françaises vont-elles bientôt se voir libérées de l'une des chaînes les plus lourdes et les plus humiliantes que leur ait imposées le vieux Code Napoléon ? C'est ce que doit décider le Sénat au cours de ses prochaines séances.

Dès 1932, M. René Renoult, alors Garde des sceaux, avait déposé devant le Sénat un projet de loi tendant à la suppression de ce que l'on appelle en jargon juridique: l'incapacité civile de la femme mariée. Ce projet dormit du sommeil du juste pendant plusieurs années pour s'éveiller un beau matin de décembre dernier. Une première délibération a occupé les sénateurs, et une seconde délibération, espérons-le, consacra le progrès pour lequel luttent depuis si longtemps nos collègues françaises. Réjouissons-nous avec elles, même si la réforme votée doit sortir écornée d'une dernière discussion, même si son application ne se révèle pas aussi fructueuse que son premier texte le promettait.

Sous la vétuste loi actuelle, en France, la femme mariée (laissons de côté la femme célibataire, qui a les mêmes droits civils que l'homme) est totalement incapable de conclure un acte juridique sans l'autorisation de son mari. Exception seule est faite pour la femme commerçante qui a un négoce séparé de son mari. Cette exception mise à part, une femme mariée veut-elle se faire délivrer un passeport ? une femme mariée veut-elle déposer ou retirer une somme lui appartenant en banque ? une femme, même séparée de biens, veut-elle vendre son immeuble ? une femme doit-elle plaider en justice pour faire valoir un droit strictement personnel quelconque ? la loi française exige encore et partout l'autorisation maritale.

On conçoit sans peine l'entrave que constitue une pareille exigence légale.

Pour les bons ménages, la question se résout facilement, mais pour les ménages, pas même mauvais, mais plus ou moins unis, quelle complication humiliante que de recourir à propos de tout et de rien à cette autorisation que le mari, trop souvent, se fait un plaisir de refuser ! Et lorsque le mari est frappé d'une condamnation, lorsqu'il est interdit, ou même simplement en voyage, que se passe-t-il ? La femme mariée, majeure ou non, doit requérir l'autorisation du juge. On se demande comment il se fait que la femme française, si vive, si active, si industrieuse, et qui a joué un rôle aussi important durant la guerre mondiale, ait pu supporter une situation aussi dépendante ? Il est, en effet, étrange, comme l'a fort bien dit un sénateur, qu'en l'état actuel des mœurs, la femme mariée reste frappée d'une telle incapacité de droits.

La réforme préconisée par le projet de M. Renoult — qui n'est pas partisan du vote des femmes, notons-le en passant — ne va cependant pas aussi loin que le voudraient les femmes françaises. Après la première délibération sur ce projet, l'on a un peu l'impression qu'on cherche davantage à atténuer, à adoucir les termes du Code Napoléon, qu'à consacrer d'une façon claire et précise la capacité civile de la femme mariée. Les amendements apportés semblent, en effet, laisser croire que les sénateurs reprennent d'une main ce qu'ils accordent de l'autre.

E. KAMMACHER, avocate.

(La fin en 3^{me} page.)

Y aura-t-il tout de même une femme à la Commission fédérale de contrôle des prix ??

Nos lectrices se souviennent certainement du désappointement éprouvé par les Sociétés féminines suisses, lorsque, après leur avoir laissé entrevoir la possibilité de faire accéder une femme à la Commission fédérale de contrôle des prix, M. le Conseiller fédéral Obrecht était revenu sur cette demi-promesse, en déclarant qu'aucun poste n'était vacant pour le moment dans cette Commission.

Nos Sociétés, et notamment l'Alliance nationale de Sociétés féminines, ne se tinrent pas pour battues, et continuèrent leurs démarches auprès du chef du Département fédéral de l'Economie publique. Si bien que celui-ci, lors d'une récente réunion avec la presse, pour la mettre au courant des dernières mesures prises par ce Département, déclara, à ce que raconte la *Nouvelle Gazette de Zurich*, « que l'on commettait une erreur en le représentant comme opposé à la collaboration féminine, et que la première preuve en était qu'il examinait la possibilité de porter de 11 à 13 le nombre des membres de cette Commission, de telle façon qu'une femme puisse y avoir sa place et sa voix. »

Tant mieux. L'Alliance ayant préparé une liste de cinq candidates compétentes, M. le conseiller fédéral Obrecht n'aura ainsi que l'embarras du choix. Espérons que nous pourrions, dans notre prochain numéro, annoncer une nomination définitive.

La jeunesse d'aujourd'hui et le vote des femmes

(Suite et fin.)¹

III. Comment s'adresser aux jeunes gens et aux jeunes filles pour éveiller leur intérêt en faveur de l'extension des droits politiques aux femmes ?

Réponse A. Les jeunes s'enthousiasment pour les fortes personnalités dans le passé comme dans le présent. Il s'agit seulement de les leur faire connaître en mettant l'accent sur le fait que leur importance ne dépend pas du sexe. Il faut montrer aux jeunes que les femmes sont compétentes dans certaines questions qui ne sont pas du domaine de l'homme, et que dans certains cas, elles ont moins de parti pris. Il faut leur démontrer la nécessité de la collaboration féminine dans les tribunaux d'enfants, à l'école, pour la prévoyance sociale et la cure d'âmes. Les jeunes filles doivent comprendre que leur exclusion de la vie politique correspond au rabaissement de la femme à un niveau inférieur. C'est la femme qui donne au pays des fils et des filles; c'est pourquoi elle a son mot à dire au sujet des conditions dans lesquelles ses enfants doivent vivre.

Le féminisme doit s'adapter à la jeunesse, et non pas la jeunesse au féminisme. Celui-ci devrait harmoniser ses exigences avec les exigences des organisations de jeunesse, et par ce moyen faire désirer la réalisation du suffrage des femmes. Ici l'auteur propose la création de camps d'instruction où, selon les disponibilités financières, 10 à 20 femmes seraient préparées en vue

¹ Voir le numéro 492 du *Mouvement*.

Groupement Genevois „La Femme et la Démocratie“

Salle Centrale (Salle du 1^{er} étage)

(Place de la Madeleine)

PROBLÈMES ACTUELS

Cinq conférences publiques et gratuites
le VENDREDI à 20 h. 30

Vendredi 19 février :

La liberté démocratique en Suisse

M. Pierre BOVET, professeur à l'Université de Genève

Vendredi 26 février :

La liberté démocratique dans d'autres pays

M. le professeur Th. RUYSSSEN,
secrétaire général de l'Association internationale pour la S. d. N.

Vendredi 5 mars :

La tolérance comme élément de liberté démocratique

M^{lle} Maria FIERZ,
présidente du Groupement suisse „La Femme et la Démocratie“

Vendredi 12 mars :

Qu'est-ce qui conduit un pays à la dictature ?

M. Jean de la HARPE, professeur à l'Université de Neuchâtel

Vendredi 19 mars :

La responsabilité de la femme dans l'Etat démocratique

M^{lle} Emilie GOURD,
présidente du Groupement genevois „La Femme et la Démocratie“

Echange de vues et discussion après chaque conférence

de la propagande. On y ferait un choix parmi les plus intelligentes, les plus cultivées, les meilleures oratrices, les plus sages. Dans ces camps, tous les problèmes en rapport avec le suffrage féminin devraient être traités: le développement historique du mouvement, les questions sociales, civilisatrices, économiques, etc. On y ferait aussi des exercices d'élocution. Cette formation terminée, on se mettrait en route. Les élèves du cours de discussion seraient envoyées dans des sociétés de jeunesse, et comme couronnement à cette campagne, on lancerait une initiative pour l'introduction du suffrage féminin. Avant tout il faut gagner les institutrices, car l'école influence fortement la jeunesse. (L'auteur de cette réponse qui vient de quitter l'école se rend compte à quel point les opinions de ses professeurs ont eu de prise sur elle.) L'enseignement de l'histoire pourra servir à la cause. Les institutrices l'emploieront volontiers dans ce but, tandis que les professeurs masculins y seront plutôt opposés.

La manière de procéder pour la propagande doit s'adapter à la couche sociale pour laquelle on travaille. Les jeunes gens devraient être pris par le sentiment plus que par d'autres arguments.

Réponse B. En premier lieu, il faut gagner les chefs des organisations de jeunes. Il faut pour cela des rencontres personnelles, éventuellement avec distribution de littérature de propagande. On parlera à cette occasion des résultats obtenus dans d'autres pays qui ont introduit le suffrage féminin, on signalera combien la Suisse est en retard à ce point de vue. Il serait bon d'engager ces chefs de groupe à mettre les jeunes gens et les jeunes filles sur un pied d'égalité dans leur société, car la mise en pratique d'un droit est de la plus haute importance.

Les Associations locales pour le suffrage féminin doivent donner l'exemple d'une union parfaite et d'une grande persévérance, car il faut prouver aux jeunes que la femme sait vouloir. Peut-être serait-il bon de s'assurer la reconnaissance d'une organisation de jeunesse en lui accordant une subvention. Avant chaque votation populaire, on organiserait des soirées de discussion où jeunes gens et jeunes filles pourraient prendre la parole. On donnera aussi aux jeunes filles des cours d'instruction civique pour qu'elles soient au clair sur les droits et les devoirs du citoyen, et sur la forme du gouvernement. Enfin, les jeunes membres des Associations suffragistes s'efforceront de gagner leurs camarades au suffrage féminin.

Réponse C. Si l'on réussissait à présenter à la jeunesse le suffrage comme un moyen effectif de vaincre de nombreuses misères, on gagnerait du coup son intérêt pour cette cause. (Combat contre l'excitation à la guerre, introduction de la police féminine, diminution du chômage).

La tactique à employer sera adaptée à chaque cas spécial. On parlera autrement aux universitaires qu'aux ouvriers. Si l'on démontre comment notre gouvernement est un gouvernement uniquement masculin, les jeunes seront frappés par ce côté inadmissible d'un fait réel.

Réponse D. Les associations de jeunesse devraient demander elles-mêmes qu'on parle pendant une de leurs séances de questions touchant le travail féminin ou les intérêts féminins. La discussion devrait être dirigée par une personne compétente. S'abstenir de faire l'histoire du mouvement féministe; citer des dates est néfaste.

Si les sociétés ne font pas appel à des orateurs spécialistes, il faut tâcher alors d'approcher leurs chefs ou d'autres de leurs membres et entamer avec eux des conversations particulières au cours desquelles l'on aura soin d'écouter tranquillement les objections. S'il en résulte une amitié ou une sympathie réciproque, la cause du suffrage aura certainement quelque chance de succès, car un ami est capable d'exercer de l'influence sur l'opinion d'un autre.

La contagion des idées est souvent lente et il y faut de la persévérance et de l'humour. Tout dépend des chefs de groupe.

Éventuellement aussi on pourrait envoyer à ces sociétés un questionnaire comportant les questions suivantes: « Pour quelle raison existe-t-il un mouvement féministe ? Y avez-vous déjà ré-

² N'est-ce pas là le programme des Cours de vacances suffragistes? (Red.)

fléchi ? Connaissiez-vous des hommes et des femmes qui sont partisans du suffrage féminin ? Les réponses dénoteront l'état d'esprit de ces jeunes. Si ces réponses ne sont pas satisfaisantes, il faudra revenir à la charge, mais ne rien presser.

Réponse E. La propagande doit commencer auprès des femmes, car c'est là que se trouvent les plus grandes résistances. Il faut faire saisir aux jeunes filles l'innanité des galanteries¹. C'est dans l'intimité que l'on atteint le mieux jeunes gens et jeunes filles. On peut les renvoyer pour l'expérience pratique aux organisations de jeunesse qui ont introduit chez elles l'égalité des sexes. La conséquence logique de cette expérience devrait être l'élargissement des droits sur le terrain politique.

IV. Quels procédés ne sont pas à recommander ?

Réponse A. Les démonstrations, les grandes assemblées qui provoquent la moquerie. Nous ne pouvons supporter qu'après des conférences des suffragistes se lèvent et fassent de la propagande sur un ton autoritaire, au lieu de s'exprimer avec calme.

Réponse B. Ne pas faire de morale, ne pas appuyer sur son propre droit, mais faire appel aux sentiments de chevalerie et d'honneur. Ne pas faire de conférence en négligeant pendant ce temps ses devoirs les plus proches. Ne pas parler de questions dans lesquelles on n'est pas pas compétent.

Réponse C. Eviter toute matière de procéder bruyante.

Réponse D. Ne pas chevaucher un dada. Il faut laisser aux jeunes le temps de réfléchir, mais il faut les entraîner à la réflexion. Il n'est pas utile de plaquer des affiches et de faire passer des insertions dans les journaux. Ne jamais s'inquiéter de l'effet qu'on produit sur les jeunes. Tout dépend de la qualité.

Réponse E. Ne jamais rendre l'adversaire ridicule. Les arguments en faveur du suffrage féminin agissent par eux-mêmes, si on les avance au bon moment et au bon endroit. Ne jamais dresser l'homme contre la femme, mais former le front de la vérité contre le front de l'injustice.

(Classé et traduit par A. de M.)

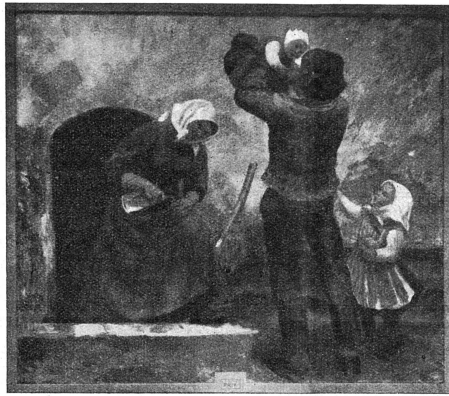
¹ C'est un jeune homme qui écrit ceci ! (Note de la trad.).

N. D. L. R. — Les personnes désireuses de faire connaître autour d'elles le concours suffragiste organisé en Suisse romande parmi les jeunes gens des deux sexes âgés de 18 à 25 ans, peuvent se procurer les conditions de ce concours auprès de M^{me} Prince, chemin du Mervelet, Petit-Saconnex, Genève, Chevalley, La Gravière, Lucens (Vaud) et de M^{lle} M. Bréting, Evole, 28, Neuchâtel.

Le saviez-vous ?...

... que nous, femmes suisses, possédions le droit de vote depuis le 26 août 1920 ? ...

Et c'est une publication qui n'a pas la réputation de se livrer à des facéties qui nous l'assure gravement dans son numéro de décembre dernier : la *Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*. Menant campagne contre le suffrage dit universel, soit individualiste, parce que, paraît-il, il contribue à diminuer le nombre des naissances (?? *Red.*), M. Toulemon président de la Ligue pour le vote familial, et



..LA FAMILLE.. Cliché Mouvement Féministe

auteur d'un article sur la natalité dans les pays scandinaves, estime que la baisse des naissances en Suède et en Norvège est due à la combinaison désastreuse de deux « suffrages individualistes », celui des hommes et celui des femmes. Et il ajoute gravement :

On pourrait faire des réflexions analogues pour la Suisse, qui a admis les femmes au vote par un amendement constitutionnel en date du 26 août 1920.

Quelle déplorable ignorance a donc été la nôtre depuis bientôt dix-sept ans, suffragistes suisses, mes sœurs ! Seulement... si tous les faits sur lesquels M. Toulemon étaye sa théorie sont aussi solidement prouvés que celui-là, n'y a-t-il pas lieu de craindre que cette théorie ne s'effondre au premier choc avec la réalité ? ...

Le pouvoir économique de la femme¹

(Suite)¹

La tâche principale de la maîtresse de maison de nos jours est donc, nous l'avons vu, de dépenser au mieux l'argent dont elle dispose. On pourrait considérer notre ménagère comme une impératrice romaine, décidant d'un simple geste de la vie ou de la mort de nos diverses branches d'industrie.

Sur quoi base-t-elle ce choix si important au point de vue de l'économie générale ? sur son jugement ? sur ses connaissances ? En réalité, c'est la tradition et la suggestion qui l'influencent. La tradition qui est souvent le résultat des expériences du passé n'est pas une mauvaise chose du tout, mais son désavantage est de ne pas tenir compte des circonstances nouvelles. Or, maintenant que le rythme de la vie, et de la vie économique notamment, est si rapide, la ménagère se trouve continuellement devant des problèmes auxquels la tradition n'a pas de réponse.

La simple ménagère trouve dressée contre elle toute la science de la réclame, vrai loup dans la peau d'une brebis. Toutes les annonces, toutes les

¹ Voir le *Mouvement*, No 492.

son troupeau en rêvant ou en lisant tout ce qui lui tombait sous la main, venue à Paris pour s'y guérir d'une juvénile peine d'amour, d'abord blanchisseuse, ensuite couturière, eût atteint du coup à une forme littéraire et à un goût parfaits. C'est que cette humble et douce femme avait le génie de sa langue ; qui l'entendait raconter d'exquise façon ses souvenirs de la vie des champs ou ses amitiés littéraires, ne s'étonnait plus de la réussite d'un écrivain si bien doué.

Marguerite Audoux n'a jamais rien changé à la simplicité de sa vie qui s'écoula dans ce modeste logis de Montparnasse où se rencontraient tant de gens intéressants. Ce que ses livres lui ont donné, elle l'a donné à tous ceux que sa bonté obligeait : neveux qu'elle éleva, miséreux qu'elle secourut. Il lui était bien indifférent, je pense, de vivre sans argent : elle avait d'autres dieux !

Vivant beaucoup de ses souvenirs et un peu du livre en chantier auquel elle travaillait quand lui permettaient ses pauvres yeux presque éteints ; ne s'affligeant nullement de l'oubli où elle était tombée, écrivain-né, probe, ayant l'art des belles phrases harmonieuses et le goût de la simplicité, Marguerite Audoux a créé d'inoubliables figures ingénues ou subtiles évoluant dans un monde où règnent la bonté et l'honnêteté. Autour d'elle s'est formée toute une pléiade de jeunes écrivains dont Alain-Fournier et Georges Reyher, et dans le cœur de tous ceux qui l'approchèrent demeure le souvenir de son adorable bonté.

JEANNE VUILLIOMENET.

Deux femmes peintres lauréates à Genève

Le prix du XXIX^e concours de peinture organisé en exécution du testament du peintre François Diday vient d'être obtenu par une toute jeune femme, M^{me} Germaine Hainard-Roten pour son tableau *La Famille* dont nous donnons ci-joint la reproduction. Originaire de Savèze (Valais), un coin de peintres aussi, M^{me} Hainard-Roten a fait ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève, en même temps que son futur mari et sous la direction de son futur beau-père, M^m. Hainard.

C'est seulement la quatrième fois, depuis trente ans que le concours Diday est institué, que le prix est décerné à une femme. M^{mes} Giliard-Vallet, Edmée Masson et C. L. Monnier en ont été les seules titulaires féminines avant M^{me} Hainard.



Photo Jullien

PORTRAIT Cliché Mouvement Féministe

démonstrations et expositions ne font que crier une seule chanson qui est : *Achetez, Madame!* Comment se fait-il alors que, tenant en mains un si grand pouvoir économique, la femme soit relativement si mal servie ? Il lui faut déjà une certaine mesure de détachement et de réflexion pour découvrir que, si notre vie est bien plus facile qu'autrefois, à un certain point de vue, on peut affirmer que nos grand-mères étaient mieux servies que nous. Cela ne provient pas de ce qu'elles avaient plus de caractère, mais de ce que leur tâche était moins compliquée. Elles savaient mieux faire leurs commandes et pouvaient mieux contrôler si elles avaient été bien servies. De nos jours, la chimie, la technique jouent un si grand rôle dans la production des articles ménagers qu'il est difficile, même pour une très bonne maîtresse de maison, de prononcer un jugement sur eux. Une Radio Philips fait-elle vraiment, ainsi que le clame cette entreprise, le bonheur de votre famille ? Un autre appareil ne serait-il pas aussi bon et moins cher ? Etes-

vous même sûre que la Radio fait le bonheur de votre famille ? L'excitation qu'elle cause ne nuit-elle pas au contraire à l'atmosphère tranquille dont vos enfants ou votre mari auraient besoin ? Mais il est bien évident que Philips ne va pas vous dire : « Non, Madame, dans votre cas, il vaut mieux ne pas acheter de radio » ou : « Pour vous, un petit appareil américain suffirait largement ». Il ne peut le faire, car il serait bientôt ruiné au lieu d'être une des plus grandes industries hollandaises ; et lui, et avec lui tous les autres producteurs, qu'ils s'appellent Nestlé, Maggi ou Kohler sont forcés, sous peine de mort, de chercher à obtenir le plus haut prix de vente pour un minimum d'efforts de fabrication. Or, par l'incertitude de son jugement, la femme encourage les producteurs à intensifier cette réclame, comme le moyen généralement le plus efficace d'augmenter leur chiffre de vente, sans réaliser que l'argent dépensé pour la réclame est de l'argent stérile.

(A suivre.)

DR. LILY POSTHUMUS.



Les femmes et les livres

Marguerite Audoux

Une femme écrivain de haute classe vient de mourir à l'hôpital, seule, pauvre, presque aveugle, nous laissant en dernier souvenir le livre qu'elle venait de finir : *Douce lumière*. Marguerite Audoux que ses amis vénéraient — j'ai rarement rencontré et aimé femme aussi douce, aussi pure, aussi bonne — était venue du coup à la notoriété littéraire. Un livre frémissant et tendre, son histoire à elle, *Marie-Claire*, parut en 1910, obtint le prix *Fémina-Vie heureuse*, eut un succès retentissant, fut préfacé par Octave Mirbeau et proné par Charles-Louis Philippe. On en parla dans le monde entier et son tirage atteignit les cent mille.

Son deuxième livre, *L'Atelier de Marie-Claire*, terminé avant la guerre, ne parut qu'en 1921. Il fut suivi de *De la ville au moulin* et de *La fiancée*, un recueil de nouvelles. Lors du triomphe de *Marie-Claire*, chacun cria au miracle, s'étonnant qu'une petite paysanne de la Sologne, pupille de l'Assistance publique, bergère qui gardait



Glâné dans la presse...

Victimes de choix

Devant le choix des « Disques » débordant d'honneur, de poésie et aussi de philosophie de la vie, que donne aux Nouvelles Littéraires l'écrivain racé qu'est Germaine Beaumont, nous ne pouvons résister au plaisir de mettre celui-ci sous les yeux de nos lectrices... et aussi de nos lecteurs !

Un personnage joue actuellement dans la littérature moderne le même rôle que le bon nègre dans la littérature du XIX^e siècle (première période). C'est la femme seule.

En littérature une femme seule, c'est une femme qui n'est pas mariée. Et comme elle n'est pas mariée, comme elle n'a pas de bras masculin pour étayer ses pas chancelants, tous les maux fondent sur elle. Elle est suspecte aux propriétaires, aux concierges ; les gérants lui proposent des marchés honteux, sa crémière la majeure, son bottier la dénigre, ses patrons la convoient, et ses amies mariées ne l'invitent pas le jour des grandes réceptions. Bien entendu, quand elle rentre tard le soir, elle est selon les

circonstances, la proie du gigolo, de l'apache ou de l'agent des mœurs. Rarement, en littérature, la femme seule mange à sa faim. Ses repas sont froids, elle ne boit que de l'eau. Aussi ses cheveux grisonnent, son teint se plombe, et personne ne lui cède sa place dans les transports en commun. Ajoutons à ces soucis que la femme seule travaille, la femme seule, oisive, n'ayant pas été inventée.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela ? Il y a de vrai que sur la terre on trouvera toujours des femmes — des hommes aussi — pour qui la solitude constituera une tare, et qui ne verront pas en elle le bien le plus magnifique que la distraction des dieux ait jamais consenti aux humains ! Si donc le bonheur est pour eux d'être deux à table, qu'ils succombent devant le malheur du couvert unique !

Mais pour les femmes qui savent, quel sublime destin ! La femme seule ne doit qu'à elle-même le compte de ses jours. Elle s'habille pour elle, sort à sa guise, rentre à son gré, dispose comme il lui plaît de son temps, de son cœur et de son téléphone. Elle n'a jamais besoin de mentir ni d'inventer, et elle peut lire dans son lit jusqu'à quatre heures du matin.

Reconnaissons toutefois que la littérature a besoin d'un personnage du type « victime ». Il s'agit donc de trouver quelqu'un qui se dévoue à la place de l'heureuse femme seule. L'enfant volé a fait long feu, il coûte trop cher à nourrir. Les jeunes filles poitrinaires sont championnes de luge à Lésyn ; les petits-fils de l'oncle Tom drainent avec leur jazz l'or de Montmartre ; Chatterton, ce moins de trente ans, roule en Bugatti. Il ne reste donc que...